



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS N° DELCCAS2025_05

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le 08 avril 2025, le conseil d'administration du CCAS de Thyez s'est réuni, en session ordinaire, en mairie (salle des vignes), sous la présidence de Madame Mariane PERY Vice-Présidente.

Nombre de membres du conseil d'administration en exercice : 17 (1 remplacement en cours).

Date de convocation du conseil d'administration : 01 avril 2025.

Étaient présents : Laetitia BETEMPS, Gina COCHET, Nathalie COUDURIER, Jean-Jacques GAYET, Kaouther HEMISSI, Sylvie LAVANCHY, Delphine LIUZZO, Joséphine MORI, Patricia PASQUIER, Mariane PERY, Nadège RICCI, Maurice ROBERT, Corinne VALETTE, Éric WATTIER.

Étaient excusés : Fabrice GYSELINCK, Didier HUOT.

Jean-Jacques GAYET est désigné secrétaire de séance.

Rapporteur : Mariane PERY, Vice-Présidente.

Il est rappelé aux membres du conseil d'administration que le compte administratif est un document budgétaire obligatoire qui correspond à l'arrêté des comptes de l'année précédente, comptes exécutés par l'ordonnateur.

Suite à la note de synthèse envoyée le 01 avril 2024 les membres disposent des informations détaillant les diverses opérations en recettes ainsi qu'en dépenses sur les sections de fonctionnement et d'investissement.

Les résultats se présentent comme suit :

En section de fonctionnement un résultat de 58 687,03 €,
En section d'investissement un résultat de 2 548,54 €.



	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0€	19 319,09€	0€	1 333,54€
Opérations de l'exercice	183 864,56€	223 232,50€	0€	1 215€
TOTAUX	183 864,56€	242 551,59€	0€	2 548,54€
Résultats de clôture		58 687,03€		2 548,54€

Mme la Vice-Présidente est invitée à se retirer pour permettre le vote du compte administratif 2023 du budget du CCAS, laissant la présidence à Mme BETEMPS, membre du CA du CCAS élu par le Conseil Municipal.

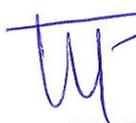
Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, et à l'unanimité (13 voix), décide :

- ➔ d'approuver les résultats du compte administratif présenté tels que présentés ci-dessus,
- ➔ d'affecter les résultats du budget 2024, de la manière suivante :
 - la somme de 58 687,03 € au compte 002 : excédent de fonctionnement reporté,
 - la somme de 2 548,54 € au compte 001 : excédent d'investissement.

Le secrétaire de séance,



Jean-Jacques GAYET

La Vice-Présidente 

Mariane PERY

« Certifié exécutoire »

Télétransmis le : _____

Notifié par mise en ligne le : _____

Le directeur général des services

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le tribunal.

IV – ANNEXES**ARRETE ET SIGNATURES**

CNE THYEZ - Budget CCAS THYEZ - CA - 2024

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le

ID : 074-267401693-20250408-DELCCAS2025_05-DE



Nombre de membres en exercice : 17 (1 remplacement en cours).
 Nombre de membres présents : 14
 Nombre de suffrages exprimés : 14
 VOTES : 14
 Pour : 14
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 01/04/2025

Présenté par Mariane PERY, Vice-Présidente du CCAS.
 A Thyez, le 08/04/2025

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Thyez, le 08/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante,

BETEMPS Laetitia	
COCHET Gina	
COUDURIER Nathalie	
GAYET Jean-Jacques	
GYSELINCK Fabrice	
HEMISSI Kaouther	
HUOT Didier	
LAVANCHY Sylvie	
LIUZZO Delphine	
MORI Joséphine	
PASQUIER Patricia	
PERY Mariane	
RICCI Nadège	
ROBERT Maurice	
VALETTE Corinne	
WATTIER Eric	
Poste vacant (ex AMBLARD Elisabeth)	

Certifié exécutoire par (1) Le _____, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le _____

A Thyez, le 08/04/2025